

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

POINT MINISTÉRIEL CORONAVIRUS DU 3 AVRIL 2020 :

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence est effectué deux fois par semaine entre les autorités ministérielles de Bercy (Gérald Darmanin, Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

En introduction, Olivier Dussopt a apporté les précisions suivantes :

- Décalage de la campagne de l'impôt sur le revenu. Les nouvelles dates sont les suivantes :

Pour la déclaration en ligne : le service sera ouvert à partir du lundi 20 avril et jusqu'aux dates limites suivantes établies par département :

- départements **01 à 19** et **non-résidents** : jeudi **4 juin 2020** à 23h59
- départements **20 à 54** : lundi **8 juin 2020** à 23h59
- départements **55 à 976** : jeudi **11 juin 2020** à 23h59

Réception des déclarations papier (uniquement pour les contribuables qui ont déclaré papier en 2019) : à partir **du 20 avril 2020 jusqu'à mi-mai** (selon service postal). La **date limite** est fixée au vendredi **12 juin** à 23h59, y compris pour les non-résidents ayant des revenus de source française.

- Les agents qui sont présents sur leur site dans le cadre du PCA et qui ne disposent plus de restauration collective ou de paniers repas sur leur site pourront bénéficier de frais de repas. Le décret est en cours de rédaction ;
- Une ordonnance rédigée par la DGAFP sur la tenue des instances du dialogue sociale pendant la période de confinement vient d'être publiée ;
- Une cellule de soutien psychologique a été mise en place par le ministère pour les agents qui vivent mal le confinement ou leur période de télétravail ;
- Concours : un nouveau calendrier se met en place. Les plannings d'organisation des concours et de rentrée dans les écoles sont à la charge des directions ;
- Les équipements de protection sont en cours d'acheminement en espérant qu'ils ne fassent pas l'objet de détournement en Chine ;
- Le fait d'être en curatelle d'une personne fragile n'ouvre pas droit à ASA ;
- Les agents qui veulent faire du bénévolat (exemple pour la sécurité civile) ne peuvent le faire que sur leur période de congés.
- Mise à disposition d'une autre administration pour aider à certaines missions : seulement dans le cadre d'une convention entre administrations concernées.

Voici quelles ont été les principales demandes portées par les fédérations syndicales :

- Définition des activités essentielles de chaque direction : à réaliser en concertation avec les OS ;
- Quel calendrier d'acheminement du matériel de protection vers les agents ?
- Dans le cadre de la campagne de l'impôt sur le revenu, une réflexion a-t-elle été menée sur le problème de l'acheminement des déclarations papiers par la poste ? Par ailleurs, les agents craignent un afflux massif des usagers vers les SIP à la sortie du confinement. Les agents d'accueil et les usagers devront ils porter des masques pour être reçu ?
- La mise en place du décret sur les frais de repas est une bonne chose mais la demande a également été faite pour que les agents puissent aussi bénéficier des frais de transports (pas seulement Navigo);
- Jour de carence et prise en charge des frais de repas : demande de rétroactivité au début de la crise ;
- Demande faite pour que les agents en ASA ne perdent pas d'ARTT ;
- Outre-mer : demande de vigilance sur ces zones ;
- Contrôle des prix : renforcer les effectifs DGCCRF ;
- Demande de reconnaissance du COVID-19 comme maladie du travail et accidents professionnels ;
- Problème du recensement des agents de la DGCCRF (pas de chiffres connus) ;
- Demande de recensement exhaustif des PCA et communication aux OS ;
- Demande de pose de plexiglas pour l'accueil du public dans les bâtiments administratifs ;
- Les entrées et sorties de quatorzaines posent problème : manque de cadrage uniforme ;
- Reconnaissance pour les agents travaillant en présentiel : quelle indemnité ? défiscalisée ?
- Pour les agents sur le terrain, quid des frais de transport ?
- Commencer à penser au risque sanitaire au moment du déconfinement, notamment pour les agents en contact avec le public ;
- Demande de plan de continuité sanitaire (problème du nettoyage des locaux) ;

Les réponses du Ministre, du Secrétaire d'Etat et de la SG de Bercy ont été partielles et n'ont pas balayé l'ensemble des sujets.

Gérald Darmanin :

- Campagne Impôt sur le Revenu : décalage du début d'ouverture de la campagne du 9 au 20 avril. Toutes les questions d'organisation interne doivent être traitées entre la DGFIP et ses OS.

Olivier Dussopt :

- Frais de repas : le décret sur les frais de repas s'appliquera à compter du 16 mars ;
- Pas d'effet rétroactif du jour de carence avant le 24 mars (rappel) ;
- Il est réaffirmé que les ASA ne généreront pas de jour de RTT par souci de convergence avec le privé où les jours de chômage technique ne sont rémunérés qu'à 84% ;
- Il n'est pas recommandé de coupler télétravail – garde d'enfant. Mais : pas de rigorisme, car normalement les ASA pour garde d'enfant devraient s'arrêter pendant les périodes de vacances scolaires ;
- Reconnaissance du COVID-19 comme maladie professionnelle dans le cadre d'une présomption d'imputabilité au service : on travaille sur des pistes ;
- Mise en quatorzaine : à ce jour, elle s'applique seulement pour les agents ayant eu un contact étroit et prolongé avec un collègue testé positivement. Nous n'excluons pas que la doctrine évolue dans le futur ;
- Agents ayant épuisé leurs droits de demi-traitement : tant que le comité médical ne s'est pas réuni, pas d'arrêt de la rémunération ;
- Reconnaissance et prime spéciale pour les agents sur le terrain : en cours d'arbitrage. Cela sera rendu public dès que possible ;

SG Bercy :

- Equipements de personnels en masques : 4,25 millions ont été commandés en Chine. Ces masques arrivent en deux lots. 160 000 déjà arrivés. Prochain arrivage au 13 avril. On espère ne pas être victime d'un coup de Trafalgar des américains. 25% des masques sont prévus pour nos besoins propres (MEF). Le reste : Education Nationale, Justice, pénitentiaire. Des moyens de production nationale sont activés, avec notre industrie textile. Montée en puissance progressive prévue.
- Nettoyage et désinfection des locaux : on y est attentif.

La CFTC reste à vos côtés pendant cette période difficile.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com